

# VILLE DE HOUPEVILLE

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2023

=====

Affiché conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept mars, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par courrier en date du 20 mars 2023, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Madame Monique BOURGET, Maire.

Étaient présents : RIVALAN Emmanuel - HEILMER DE TOLEDO Judith - DELTOUR Edmond - DESCHAMPS Véronique - VAUCHEL Philippe – LATZ Odile - NICQ Alain - DUBOIS Rose-Marie - ELIOT James - BOUCHER Angélique - THUAULT Jérôme - LECOURTOIS Christelle - DOS SANTOS Eugénie - TIBERGHEN Damien.

Étaient absents excusés : Alain NICQ (pouvoir donné à Damien TIBERGHEN) -BELLEDAME Stéphane (pouvoir donné à THUAULT Jérôme) – Maurice MAILLARD (pouvoir donné à Rose-Marie DUBOIS) - Françoise NEE (pouvoir donné à Véronique DESCHAMPS) – CHANAL Jannick (pouvoir donné à Emmanuel RIVALAN) - Xavier FALCONI

Étaient absents non excusés : -

Secrétaire de séance : VAUCHEL Philippe

*Nombre de membres en* : - Exercice : 20  
- Présents : 14  
- Absents : 6  
- Procurations : 5

Conformément à l'article L 2121.18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été publique. La séance a été ouverte par Monique BOURGET à 19H02

<b>Délibération</b>	<b>IDENTITÉ de la DÉLIBÉRATION</b>	<b>Nature du Vote</b>		<b>Décision</b>
N°01/2023	Adoption du Compte de Gestion 2022	Pour : Contre : Abstention :	19 0 0	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
N°02/2023	Adoption du Compte Administratif 2022	Pour : Contre : Abstention :	18 0 0	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
N°03/2023	Affectation des résultats de l'exercice 2022	Pour : Contre : Abstention :	19 0 0	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
N°04/2023	Vote des taux des taxes pour l'année 2023	Pour : Contre : Abstention :	19 0 0	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
N°05/2023	Adoption du Budget Primitif 2023	Pour : Contre : Abstention :	19 0 0	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
N°06/2023	Fixation taux de fongibilité des crédits M57	Pour : Contre : Abstention :	16 2 1	ADOPTÉE À LA MAJORITE
N°07/2023	Attribution des subventions aux associations	Pour : Contre : Abstention :	18 0 0	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
N°08/2023	Attribution des subventions scolaires	Pour : Contre : Abstention :	19 0 0	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
N°09/2023	Adhésion à la Fondation du Patrimoine	Pour : Contre : Abstention :	19 0 0	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
N°10/2023	Avis sur les orientations et dispositions réglementaires du RLPi			
N°11/2023	Revalorisation de la tarification de la restauration scolaire	Pour : Contre : Abstention :	19 0 0	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H35.



Le Maire,

*(Signature)*  
Monique BOURGET

Les délibérations sont disponibles sur demande à l'accueil de la mairie